



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
Email : courrier@welfarm.fr
www.welfarm.fr

CET ÉTÉ AVEC L'APPLICATION TRUCKALERT

DEVENONS TOUS DES LANCEURS D'ALERTE POUR LES ANIMAUX

Vendredi 3 juillet, WELFARM lancera TRUCKalert, la première application permettant de signaler, dans sa région, les bétailières circulant malgré des températures caniculaires. L'objectif : rendre visibles les millions de vaches, cochons, moutons, poules qui suffoquent chaque été en silence dans les camions. Après les « mesurette » prises l'été dernier par Didier Guillaume, chaque utilisateur de TRUCKalert enverra ainsi un message clair au Gouvernement : stop aux transports d'animaux au-delà de 30°C !

→ [Visionner la vidéo](#)

Morts de chaud avant même d'atteindre l'abattoir : l'été dernier, plus de 500 poulets français étouffaient dans le camion qui les transportait vers la Pologne. Température extérieure : 35°C. Au même moment, des cochons - français eux aussi- succombaient dans le camion qui les transportait vers un abattoir allemand. Température extérieure : 41°C. « *Quand on pense à la souffrance des animaux d'élevage, on pense aux abattoirs ou aux élevages intensifs, mais les entasser durant des heures dans des camions et les transporter sous un soleil de plomb est une forme de maltraitance à part entière, explique Adeline Colonat, chargée de la campagne Transports à WELFARM. Il n'y a ni sang ni cris, c'est une souffrance silencieuse, mais elle n'en est pas moins réelle. C'est pour cela que WELFARM a créé l'application TRUCKalert. Pour qu'enfin cette souffrance soit entendue* »

UN CAMION CIRCULE PAR PLUS DE 30 °C ? SIGNALEZ-LE SUR TRUCKALERT

L'application TRUCKalert (« Alerte-camion » en anglais) sera disponible dès le 3 juillet sur l'App Store et Googleplay ([Visionner la vidéo](#)). Le principe est simple : quand Météo France annonce des températures supérieures à 30°C dans sa région, l'utilisateur reçoit une alerte sur son téléphone. Dès qu'il croise une bétailière chargée d'animaux, il lui suffit de se connecter et d'appuyer sur « Je signale un camion ». Son téléphone est géolocalisé, l'heure et la température exactes sont enregistrées et envoyées à WELFARM. « *Nous allons collecter ces données tout l'été, explique Adeline Colonat, chaque signalement témoignera de dizaines d'animaux souffrant de la chaleur dans les camions. Grâce à tous ces « lanceurs d'alerte », nous montrerons à quel point les mesures prises par le gouvernement pour protéger les animaux durant la canicule sont inefficaces.* »

WELFARM SAISIT LA JUSTICE POUR SUSPENDRE LES TRANSPORTS D'ANIMAUX DURANT LES FORTES CHALEURS

L'été dernier, sous la pression des ONG, le ministre de l'Agriculture prenait en effet un arrêté censé limiter les transports d'animaux durant la canicule¹. En réalité, il n'a fait qu'interdire certains transports, entre 13 et 18 heures, dans les départements classés en vigilance orange canicule. « *Il suffit de consulter les relevés météo pour déceler les carences de cet arrêté*, dénonce Adeline Colonat. Le 28 juin 2019 à Sète, il faisait déjà 35°C à 9 heures du matin et encore 40°C à 20 heures. La veille, à Peyrilhac, où se trouve l'un des plus gros centres de rassemblement de bovins de France, il faisait 33°C à 9 heures du matin et 32°C à 20 heures ! Autre faille : le 7 juillet, l'Hérault n'était pas classé en vigilance orange. Pourtant, la température atteint les 37°C à Sète. « *Les animaux souffrent de la chaleur tout l'été*, rappelle Adeline Colonat, *et pas seulement durant les jours et les plages horaires définis de manière arbitraire par un arrêté qui s'apparente fort à une opération de communication.* » Un constat que chacun pourra confirmer, cet été, en utilisant l'application TRUCKalert. Welfarm a d'autre part saisi le Conseil d'État pour demander l'annulation de l'arrêté du 22 juillet 2019 et contraindre le ministère de l'Agriculture à suspendre tous les transports d'animaux, sans exception, dès que les températures annoncées dépassent les 30°C.

Selon la Réglementation européenne sur les transports, les camions transportant des animaux sur de longues durées doivent maintenir une température maximale de 30°C à l'intérieur de l'habitacle des animaux. Autant dire mission impossible lorsque la température extérieure dépasse elle-même les 30°C. Le ministère de l'Agriculture en convient lui-même, sur son site internet : « *Par des conditions climatiques supérieures à 30°C, compte tenu notamment de la chaleur dégagée par les animaux en dépit du déplacement de véhicule, les bétailières classiques ne permettent pas de maintenir les températures à l'intérieur des compartiments dans la fourchette réglementaire.* » Cette limite des 30°C fixée par le Règlement est d'ailleurs déjà bien supérieure aux recommandations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui préconisent par exemple de ne pas dépasser les 25°C dans les conteneurs transportant des poulets.²

WELFARM APPELLE LES VETERINAIRES A PLUS DE VIGILANCE

Dans le cas des longs transports, il incombe aux services vétérinaires français (DDcsPP) de vérifier que l'itinéraire prévu par le transporteur n'exposera pas les animaux à plus de 30°C. Ce n'est hélas pas toujours le cas. « *Chaque année, les ONG alertent le ministère*, rappelle Adeline Colonat. *En juillet dernier, l'ONG Animals' Angels a suivi durant 12 heures un camion transportant des moutons de France vers l'Italie et qui a roulé durant 12 heures malgré une température extérieure de 36,5°C. Les animaux ne pouvaient ni se coucher ni atteindre les abreuvoirs...* » La Direction générale de l'alimentation (DGAL) constate elle-même qu'en 2018, dans certains départements, de nombreux carnets de route ont été contrôlés « de manière très superficielle, voire n'ont pas été contrôlés du tout ». ³ En prévision de la canicule, WELFARM a donc demandé au Bureau de la Protection animale, service dédié au sein du ministère de l'Agriculture, de veiller à une application plus stricte de la réglementation et de sanctionner les services vétérinaires négligents. WELFARM s'est également adressée à l'Ordre des vétérinaires pour leur rappeler les recommandations en matière de transports lors des fortes chaleurs.

RENDEZ-VOUS A SETE, NIMES ET LYON POUR LE LANCEMENT DE L'APPLICATION TRUCKALERT

Ce n'est pas un hasard si WELFARM a choisi Sète pour inaugurer l'application TRUCKalert. Chaque année, 150 000 animaux y sont chargés sur des bateaux à destination de l'Afrique ou du Moyen-Orient. Or pour chaque cargo, des dizaines de bétailières venues de toute la France convergent vers le port bétailier, où la température dépasse fréquemment les 35°C. Sans même parler des températures qui attendent les animaux de l'autre côté de la Méditerranée. Le 3 juillet, un camion de sensibilisation sillonnera donc les rues de la ville tandis que les militants de WELFARM présenteront l'application aux Sétois dès 14h sur le quai du Général Durand. Même opération à Nîmes le samedi 4 juillet, puis à Lyon

le dimanche 5. TRUCKalert est aussi un moyen d'envoyer un message au ministère de l'Agriculture ainsi qu'aux services vétérinaires : cet été, partout sur les routes, les ONG ne seront pas les seules à surveiller les bétailières, les Français eux aussi, vont ouvrir l'œil...

→ [Télécharger la vidéo](#)

→ Pour plus d'informations et signer la pétition : action-transports.fr

Contact presse : Adeline Colonat, Chargée de la campagne Transports à WELFARM - 06 09 98 16 34 - adeline.colonat@welfarm.fr

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038800051&categorieLien=id>

² « [Scientific Opinion Concerning the Welfare of Animals during Transport](#) », EFSA, 2011.

³ [Instruction DGAL/SDSPA/2020-116](#), pour l'année 2018

WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme agit depuis plus de 20 ans pour améliorer les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux. L'association, dont la mission est reconnue d'utilité publique, œuvre auprès des éleveurs, des acteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution ainsi que des institutions publiques pour une meilleure prise en compte du bien-être animal.